

**CENTRE DE LOISIRS
ETE 2026
DU 13 AU 31 JUILLET 2026**

Encadrée par Nathalie, notre directrice, une équipe d'animateurs accueillera les enfants à partir de 3 ans (scolarisés en 2025-2026).

Pour tout renseignement, merci de contacter exclusivement :

- Nathalie, directrice du centre, au 07 87 06 65 91
- Le secrétariat de mairie au 03 26 70 99 26
- Par e-mail : mairie.matougues@wanadoo.fr
- **Important** : L'école ne dispose pas des informations nécessaires pour répondre à vos questions.

Permanences pour les inscriptions :

- **Mercredi 27 mai, de 17h à 19h, à la mairie**
- **Mercredi 3 juin, de 17h à 19h, à la mairie**

Le dossier d'inscription, une fois complété, pourra être déposé dans la boîte aux lettres de la mairie au plus tard le **mardi 2 juin 2026 avant 12h**.

Horaires et tarifs par enfants :

CAF 1 : coefficient familial inférieur à 680 €

CAF 2 : coefficient familial supérieur ou égal à 680 € et inférieur à 900 €

CAF 3 : coefficient familial supérieur ou égal à 900 €

Matougues, Aulnay sur Marne, Villers le Châteaux, Champigneul-Champagne et Jalons

	CAF 1	CAF2	CAF3	MSA et autres
Pour une semaine				
9h-12h et 14h-17h	44 €	55 €	72 €	80 €
Par jour				
Garderie du matin à partir de 7h30 jusque 9h00	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Repas à la cantine et sortie Mc Do	5 €	5 €	5 €	5 €

Horaires et tarifs par enfants des communes extérieures

	CAF 1	CAF2	CAF3	MSA et autres
Pour une semaine				
9h-12h et 14h-17h	121 €	132 €	149 €	157 €
Par jour				
Garderie du matin de 7h30 à 9h00	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Repas à la cantine et sortie	5 €	5 €	5 €	5 €
Garderie du soir de 17h-18h30	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €

PROGRAMME



Du 13 au 17 juillet :
thème autour de l'été
sortie à l'accrobranche
le 17 juillet 2026



Du 20 au 24 juillet :
thème le monde marin
sortie à 5 Sens Park
le 22 juillet 2026



Du 27 au 31 juillet :
thème Pokémon
sortie à ZIG ZAG Parc
le 29 juillet 2026

Dossier à fournir une fois par année scolaire (sauf en cas de changement de situation)

- CAF : numéro allocataire et attestation du quotient familial
- MSA : numéro allocataire et notification de réduction
- Fiche sanitaire et copie du carnet de santé
- Numéro de police d'assurance (responsabilité civile et extrascolaire de l'année en cours)

Dossier à fournir pour chaque centre

- Bulletin d'inscription (entièrement complété)
- Chèque de caution libellé à l'ordre du Trésor Public